



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 5 décembre 2023

N° d'affaire : 2023.RRGR.183

Pour une prise en compte des prestations complémentaires lors du calcul de l'aide sociale

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Rejet

Berne, le 5 décembre 2023

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général